



ENTRAIDE AUX PARENTS ET FRÈRES ET SŒURS

D'UN ENFANT DÉCÉDÉ

**OBJECTIFS :**

Entraide bénévole morale et défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles dont un ou plusieurs enfants sont décédés.

Cette entraide peut aussi s'adresser aux frères et sœurs d'un enfant décédé.

Accueil sur Rendez-vous à la Maison du Patient – Hôpital Flaubert

Contacts :

Béatrice Chaigneau 06 73 16 72 79

Catherine Fristot 06 84 98 47 22

<http://www.anjpv.org>